

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 1er février 2024

Manifestation des agriculteurs : Point sur les perturbations routières pour la journée du vendredi 2 février

Perturbations routières pour la journée de vendredi 2 février 2024

L'A10 reste coupée à la circulation à hauteur de l'échangeur Poitiers-Sud (n°30).

Les véhicules doivent obligatoirement prendre les sorties de Saint-Maixent / Lusignan (sortie n°31) et de Poitiers Nord (sortie n°29) et emprunter la déviation via Parthenay pour relier l'axe Bordeaux – Paris.

La nationale 10 reste coupée au niveau de Vivonne.

- Itinéraire obligatoire pour les poids-lourds par Lusignan, Soudan (79) et Parthenay (79) pour rejoindre Poitiers par la Nationale 149.
- Itinéraire obligatoire pour les véhicules légers par Gencay pour rejoindre Poitiers.

Pour fluidifier la circulation autour de Vivonne, **la préfecture conseille vivement aux automobilistes et routiers en provenance d'Angoulême d'utiliser la sortie précédente « Maisons-Blanches » (79) :**

- **Itinéraire 1** : par Melle, Niort, Parthenay, en direction de Poitiers.
- **Itinéraire 2** : par Civray, Pressac, Confolens, Bellac, en direction de Poitiers.

Un barrage filtrant reste en place à hauteur de Lussac les Châteaux sur la nationale 147.

Les véhicules légers sont invités à prendre la déviation conseillée au niveau de Moulismes pour rejoindre Poitiers par Montmorillon et Chauvigny, en direction de Poitiers.

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers